



Opération solidarité  
Pour « Clowns et vie »  
bol de pâtes  
le vendredi 1<sup>er</sup> avril

Chers parents,

Les mots « solidarité » et « empathie » sont compris quand ils sont illustrés et vécus. Cette année, notre action est tournée vers l'association « clowns et vie » d'Aizenay <https://clowns-et-vie.fr/> Nous avons choisi de mieux connaître la vie de enfants hospitalisés et le travail des clowns pour les faire rire, alléger leur journée, les accompagner dans leur guérison.

Le vendredi matin 1<sup>er</sup> avril, nous accueillerons deux membres de l'association. Leurs témoignages viendront éclairer les découvertes faites en amont à l'école.

Un repas nommé « bol de pâtes » sera ensuite servi par notre cuisinière Céline et le personnel de restauration habituel. Les pâtes seront accompagnées de sauce et un yaourt aromatisé sera servi en dessert. Comme pour tous les déjeuners, la facturation des 3,65 € (coût du repas habituel) sera gérée par le trésor public donc par la municipalité. Nous remercions vivement la municipalité pour cette aide administrative.

Nous estimons un bénéfice d'environ 50 centimes d'euros par repas.

Ce bénéfice sera offert aux « clowns » pour subvenir à leurs besoins (costumes, matériels...)

Nous ouvrons à chaque enfant, enseignants, ASEM, catéchistes la liberté de participer à l'opération « bol de pâtes » : les demi-pensionnaires et également les externes. Pour permettre à chacun de s'organiser (parents, services municipaux et équipe éducative), pouvez-vous s'il vous plaît compléter ce coupon et le rapporter au plus tard le lundi 14 mars ?

Nous vous remercions vivement pour votre coopération

Cordialement, les enseignants

NOM/ PRENOM : .....

Prénom de mon ou de mes enfants : .....

est (sont) demi-pensionnaire(s) et participera (ont) à l'opération « bol de pâtes » le vendredi 1<sup>er</sup> avril.

Est (sont) externe(s) et participera (ont) à l'opération « bol de pâtes » le vendredi 1<sup>er</sup> avril.  
J'indique mon adresse postale pour recevoir la facture :

.....

.....

Ne participera (ont) pas à l'opération « bol de pâtes » le vendredi 1<sup>er</sup> avril.